



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 3 octobre 2023
Greffe 2x_0134 + 0220_Préavis édités + Sky Event
SA_lju

Préavis No 16/2023

Demande de crédit pour l'achat d'un ballon à air chaud, d'une nacelle et d'une remorque de transport

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers/ères,

OBJET DU PREAVIS

Le présent préavis a pour but de solliciter votre autorité en vue d'une demande de crédit pour la fourniture d'un ballon à air chaud, d'une nacelle et d'une remorque de transport.

PREAMBULE

La réputation de Château-d'Oex dans le monde du ballon à air chaud n'est plus à faire. Ses semaines internationales et son Espace Ballon attirent chaque année bon nombre de touristes. Le Tour du Monde sans escale en ballon, exploit réussi en 1999 par MM. Bertrand Piccard et Brian Jones, a eu un écho planétaire.

SkyEvent SA, ou plus simplement Ballons Château-d'Oex, est une société commerciale de vols en ballons. Cette société possède deux ballons aux couleurs de Château-d'Oex, l'un de 7100 m³ pouvant transporter 8 passagers et l'autre de 9000 m³ pour 12 passagers, ainsi que le ballon du « Chaplin's World » pouvant emmener 2 à 4 passagers et celui de la société Helvetia Environnement « Transvoirie » pour 3 à 5 personnes.

La société telle qu'elle existe actuellement a été fondée en janvier 2000, parallèlement à la création de la Fondation de l'Espace Ballon. L'objectif de sa création était de promouvoir l'image de Château-d'Oex au travers de la montgolfière.

Demande de crédit pour l'achat d'un ballon à air chaud, d'une nacelle et d'une remorque de transport

Sky Event SA est présidé par M. Maximilien Stauber, secondé par Mme Nicole Schnegg ainsi que MM. Frédéric Daenzer et Christian Raymond, membres. Mme Céline Baux occupe la place de directrice à 60%, alors que M. Max Ducomb occupe le poste de chef pilote et responsable matériel à 80%. MM. François Chappuis, Simon Drake, Xavier Feal et Frédéric Favre sont les pilotes auxiliaires aidés par plus d'une dizaine de récupérateurs et récupératrices.

La société a enregistré une augmentation de son nombre de vols et de passagers ces trois dernières années (101 vols / 657 passagers en 2020, 127 vols / 882 passagers en 2021, 153 vols / 1152 passagers en 2022).

PROPOSITION D'ACHAT

Le ballon à remplacer (9000m³) a été acheté en 2017 et a maintenant 500 heures de vol. Selon les estimations, il va encore pouvoir être utilisé une cinquantaine d'heures. La nacelle qui l'accompagne a plus de 30 ans et montre des signes de fatigue. Seuls les brûleurs pourront être récupérés.

Le choix s'est porté sur un UltraMagic, modèle N-355 de 10'000 m³. Il pourra embarquer 10 à 14 passagers, voire même 16 personnes s'il y a quelques jeunes enfants, ce qui permet d'optimiser les coûts.

Deux offres ont été demandées (Cameron GB et Ultramagic E) et les montants sont similaires. La nacelle, d'un coût de CHF 30'000.00, sera financée par Sky Event SA.

A noter que la Commune de Château-d'Oex n'a jamais été sollicitée pour le financement d'un ballon à air chaud, alors qu'elle profite très largement des retombées médiatiques et financières de cette activité.

BUDGET

1 ballon UltraMagic (10'000 m ³) avec son équipement	CHF 69'000.00
1 remorque de transport	CHF 14'000.00
Divers et imprévus	CHF 2'000.00

	CHF 85'000.00
	=====

AIDES FINANCIERES

Une demande a été déposée auprès de PERET. Le fonds FET participera à hauteur de CHF 20'000.00.

CONCLUSIONS

La Municipalité est convaincue que cet achat est nécessaire afin de continuer à offrir cette activité dans notre région.

Demande de crédit pour l'achat d'un ballon à air chaud, d'une nacelle et d'une remorque de transport

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis municipal No 16/2023 du 11 octobre 2023
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- **D'autoriser** la Municipalité à acheter un ballon à air chaud, une nacelle et une remorque de transport
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 85'000.00
- **De financer** ce montant :
 - o par une participation du fonds FET de CHF 20'000.00
 - o par un emprunt bancaire si nécessaire pour le solde de CHF 65'000.00
- **D'amortir** :
 - o L'investissement net de CHF 65'000.00 sur une durée de 10 ans, dès la mise à disposition de l'actif concerné

A ce montant s'ajouteront les charges d'exploitation constituées des intérêts passifs annuels de l'ordre de CHF 1'300.00 au taux moyen de 2%.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la Municipalité en séance du 11 octobre 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Eric Grandjean

Sophie Matthey

Copie :

M. Eric Grandjean, syndic.